

24 HEURES RADIO



Mercredi 13 Mai

133^{me} jour de l'année

***Aujourd'hui nous fêtons les Rolande et
Servais(saint de glace)***

Les Rolande Ce sont des femmes nerveuses, très émotives, qui ont tendance à fuir les difficultés et à se replier sur elles-mêmes.

ÉPHÉMÉRIDE

L'acteur Robert Pattinson a 40 ans.

Il présente les émissions de variété sur TF1, Nikos Aliagas a 57 ans.

Christine Bravo a 70 ans.

76 ans pour Stevie Wonder

L'acteur Daniel Russo a 78 ans.

79 ans pour l'animateur Laurent Cabrol

PROGRAMME TELE

Sur TF1 : Grey's Anatomy

France 2 : Enchaînés

France 3 : Des racines et des ailes : Passion patrimoine au cœur des grands lacs Italiens.

Canal+ : Alexandre Kominek : Bâtard sensible

M6 : Top chef

CSTAR : pour l'honneur avec Olivier Marchal : Depuis près d'un siècle, deux petits villages du Sud de la France, seulement séparés par une rivière, Trocpont-sur-Vézère et Tourtour-les-Bains, sont en rivalité constante dans le domaine du rugby. L'équipe de Tourtour-les-Bains, fondée par des immigrés italiens affronte chaque année au cours d'un derby celle de la bourgeoise Trocpont-sur-Vézère. Alors que François Lalanne (Tom Villa), enfant du village, revient à Trocpont, désormais en tête de ce derby, un événement extérieur vient bouleverser la vie de la région. Une association cherche à offrir un refuge à des migrants, suscitant des réactions outragées de certains habitants.

TMC : Retour vers le futur

W9 : Enquêtes criminelles

LE CHIFFRE DU JOUR

587 000

Brasseur historique de saké au Japon, Dassai s'est associé au groupe nippon d'aéronautique et d'ingénierie Mitsubishi Heavy Industries (MHI) pour concevoir un équipement de brassage spécialisé et l'envoyer à la Station spatiale internationale (ISS) avec les ingrédients nécessaires au saké. Le processus de fermentation alcoolique a été mené en novembre dans des installations de l'ISS qui reproduisaient la gravité lunaire, ont déclaré les deux entreprises dans un communiqué conjoint. La macération a ensuite été renvoyée sur Terre en février et a été raffinée en mars au Japon en 116 millilitres de saké, un alcool typiquement nippon issu de la fermentation du riz. La boisson a été transvasée dans une bouteille de 100 millilitres, qui a été vendue à un particulier pour le prix de 110 millions de yens (587.000 euros), taxes comprises. Cet acheteur a souhaité garder l'anonymat. Les 16 millilitres restants ont servi à des tests de dégustation. La boisson "présente une acidité marquée. Elle offre une saveur de saké robuste et bien équilibrée", a confié à l'AFP une porte-parole de Dassai. Les recettes de la vente seront reversées pour soutenir les efforts du Japon en matière de développement spatial, ont indiqué les deux entreprises. "Ce résultat démontre expérimentalement que la production de saké est réalisable même dans des conditions de gravité lunaire, en utilisant un procédé comparable à celui de la Terre", ont-elles ajouté. Dassai rêve désormais de pouvoir brasser du saké sur la Lune d'ici 2050, histoire "d'améliorer la qualité de vie des futurs résidents lunaires".

L'INFO MÉDIA

Britney Spears plaide coupable

La chanteuse américaine Britney Spears a évité la prison en plaidant coupable de conduite imprudente, après son arrestation pour conduite sous emprise il y a deux mois, a annoncé son avocat. L'artiste de 44 ans, absente à l'audience, a été condamnée à "12 mois de sursis avec mise à l'épreuve", a expliqué Michael Goldstein, dans le cadre d'un accord réduisant les poursuites à son encontre. Elle devra aussi continuer sa cure de désintoxication, consulter régulièrement un professionnel de santé mentale, payer une amende et suivre une formation de 30 heures imposée aux automobilistes conduisant en état d'ivresse. La chanteuse avait été arrêtée intoxiquée au volant dans la soirée du 4 mars, sur une route près de son domicile californien. Après quelques heures en cellule, elle avait été relâchée au petit matin.

Elle avait ensuite entamé de son plein gré une cure de désintoxication. "Elle a pris des mesures importantes pour opérer un changement positif, ce qui se reflète clairement dans la décision du procureur du comté de Ventura", a insisté Me Goldstein au sortir du tribunal. "Britney apprécie cette clémence et est également reconnaissante du soutien massif

qu'elle a reçu", a-t-il ajouté. Dans sa plainte déposée la semaine dernière pour inculper l'interprète de "...Baby One More Time" et "Toxic", le parquet ne précisait pas son taux d'alcoolémie, ni quel type de drogue elle avait dans le sang. Le bureau du procureur avait toutefois annoncé son intention d'offrir un accord de plaider coupable, une procédure classique dans les affaires sans accident, impliquant un faible taux d'alcoolémie. "Notre objectif n'est pas seulement de tenir les individus pour responsables, mais de favoriser un changement de comportement à long terme grâce au traitement et aux cures", a expliqué lundi le procureur du comté, Erik Nasarenko. "Le tribunal a mis ces conditions en place", a-t-il souligné dans un communiqué. "Il appartient désormais à Mme Spears de les respecter." Cette affaire a relancé les inquiétudes des fans à propos de Britney Spears, qui a régné sur la planète musique dans les années 2000. La chanteuse a eu une vie mouvementée, sur laquelle elle est revenue dans son autobiographie, "La Femme en moi", publiée en octobre 2023. "J'aimais boire, mais je n'ai jamais perdu le contrôle", y écrit-elle, en reconnaissant aussi avoir pris de l'Adderall, un médicament prescrit pour le traitement de troubles de l'attention et qui appartient à la famille des amphétamines. Elle y revient sur son enfance pauvre passée dans l'ombre d'un père alcoolique, ses déboires amoureux avec Justin Timberlake et le harcèlement des paparazzis. Après une année 2007 marquée par des mésaventures très médiatisées, la chanteuse avait été placée sous la tutelle de son père Jamie Spears, qui contrôlait son argent et sa vie privée, alors même qu'elle enchaînait les concerts à Las Vegas. Poussée par ses fans rassemblés sous le slogan "Free Britney", la pop star a fini par se rebeller et la justice a cassé cette tutelle en 2021.

LE CARTON ROUGE

Elle refuse de raccrocher dans l'avion.

Au classement des passagers les plus pénibles, Shannon Marie Harris figurerait certainement en bonne place. Le 27 avril à Miami (Floride), cette Américaine de 46 ans a forcé un avion de la compagnie Delta à retourner à la porte d'embarquement. La raison? Elle refusait de mettre un terme à sa conversation téléphonique avant le décollage vers Atlanta (Géorgie). Une vidéo montre un passager très diplomate tentant désespérément de ramener la quadragénaire à la raison. «Il y a des centaines d'autres passagers ici. Ils ont des avions à prendre, ils vont voir leur famille, ils ont des enfants...», plaide-t-il, tandis qu'un autre voyageur répète: «Faites preuve de considération, s'il vous plaît!» Un steward finit par annoncer que l'appareil va devoir retourner à la porte d'embarquement. «Sortez de l'avion!», scandent alors les passagers en s'adressant à Shannon Harris. Selon «People», la voyageuse s'est montrée «hostile» avec l'équipage. Une fois l'avion de retour à la porte, la quadragénaire a tenté de partir avec le reste des passagers, mais a été arrêtée, tout comme un autre individu non identifié. Shannon Harris a été inculpée et relâchée contre une caution de 500 dollars. L'appareil a finalement décollé avec environ une heure de retard. «Une passagère a refusé d'obtempérer aux instructions répétées de l'équipage lui demandant de mettre fin à son appel téléphonique pendant que l'avion roulait vers la sortie. (...) La sécurité de nos clients et de notre équipage est notre priorité absolue, et Delta applique une tolérance zéro en matière de comportements perturbateurs», a indiqué un porte-parole de la compagnie.

LE BUZZ DU JOUR

les dents de la mer

Ils ont vécu ce que beaucoup considéreraient comme un cauchemar. Mais eux ont décidé de s'en amuser. Ron Takeda et Tavis Boise, deux amis surfeurs, se trouvaient à quelques kilomètres au large de Santa Barbara, en [Californie \(États-Unis\)](#), lorsque l'un d'eux a été poursuivi par un [requin](#). Le second, qui filmait leur virée, a publié les images de cette course-poursuite qu'ils ont qualifiée « d'amicale », relaie [The Guardian](#). « C'est un [dauphin](#) ? », s'est au départ demandé l'homme en remarquant qu'il était suivi par une énorme masse de 4 mètres de long. Les deux surfeurs chevronnés ont

rapidement réalisé qu'il s'agissait plutôt d'un requin. « Ne tombe pas ! Oh mon Dieu, il vient vers toi ! », s'écrie celui qui filme, pris de panique. Le [surfeur](#), un ingénieur en mécanique à la retraite, a ainsi été suivi par le squalé pendant près de cinq minutes alors qu'il fendait les vagues à environ 16 km/h. Le surfeur poursuivi a dû rester parfaitement concentré afin de ne pas tomber à l'eau. Son collègue à la caméra, lui, a fait le choix de rester sur place, puis de rejoindre son ami quelques kilomètres plus loin. Une fois le requin parti et les deux amis réunis, le stress est rapidement retombé. Ils ont notamment partagé la vidéo avec les experts de la National Oceanic and Atmospheric Administration. Ces derniers ont confirmé qu'il s'agissait bien d'un requin, potentiellement même d'un grand requin blanc. Il aurait pu prendre l'aileron de la planche pour une raie. La vidéo a ensuite été partagée sur les [réseaux sociaux](#) et YouTube, sous le titre « Friendly Shark Chase » (Poursuite amicale avec un requin). La séquence, visionnée plusieurs millions de fois, a néanmoins suscité de nombreuses réactions d'internautes apeurés. D'autres ont même remis en question l'authenticité de la vidéo, pointant un possible recours à l'IA.

UNE DATE DANS L'HISTOIRE

13 Mai 1981 : Attentat contre Jean-Paul II

Sur la place Saint-Pierre de Rome où l'entourent 20.000 fidèles, le pape **Jean-Paul II** est gravement blessé par trois balles tirées à bout portant par un terroriste turc, Ali Agca. L'enquête de police montrera que le tueur était très vraisemblablement manipulé par les services secrets bulgares, eux-mêmes aux ordres du KGB, les services secrets soviétiques. Jean-Paul II attribue sa miraculeuse survie à l'intervention de la Vierge de Fatima, dont la première apparition à des enfants portugais remontait au 13 mai 1917.